

BEAUMONT

notre ville

l'actualité de l'action municipale

JANVIER 2018



NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18

SAMU 15

Hôpital privé de la Châtaigneraie

04 73 40 80 40

CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-

Montpied, CHU Hôpital-Nord)

04 73 750 750

Association de médecins AMUAC

(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)

04 73 44 10 00

Police Nationale (urgences) 17

Commissariat central

106 avenue de la République

04 63 05 22 22

Gendarmerie de Romagnat

04 73 62 60 64

Véolia eaux 0 810 000 777

EDF Sécurité dépannage

0 810 333 063

GRDF Urgence sécurité gaz

0 800 47 33 33

La Poste

Bureau avenue du Mont-Dore :

du lundi au vendredi :

9 h-12 h / 14 h-18 h,

le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Rue de l'Hôtel de Ville

63110 Beaumont

www.beaumont63.fr

contact@beaumont63.fr

04 73 28 88 00

Direction de l'Aménagement du

Territoire 04 73 28 88 08

Centre technique municipal

04 73 26 66 68

Police Municipale 04 73 28 86 86

CCAS (fermé vendredi a.m.)

04 73 15 15 93

les 6 Collines

04 73 92 12 43

Direction de la Culture, des Sports

et de la Vie Associative

04 73 15 15 90

Direction de l'enfance et de la vie

scolaire 04 73 15 15 91

Service jeunesse 04 73 93 93 23

Relais assistantes maternelles

04 73 15 15 92

Multiaccueil du Massage

04 73 27 29 59

Multiaccueil de La Mourette et

crèche familiale 04 73 39 98 54

Service de la vie scolaire

04 73 15 33 41

Centre de loisirs 04 73 15 15 94

Maison des Beaumontois

04 73 15 15 90

Le Tremplin 04 73 88 18 88

Stade municipal de l'Artière

06 86 44 65 50

Halle des Sports de La Mourette

06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES

Bibliothèque communautaire

René-Guy Cadou 04 73 98 35 67

Déchetterie - 04 63 66 95 39

Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,

ouverte du lundi au vendredi de 9h

à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi

et dimanche de 9h à 19h. Fermée

les jours fériés.

Enlèvement ordures ménagères,

04 63 669 669

Voirie/espace Public

Numéro Azur 0800 30 00 29

Eau et Assainissement

04 73 42 62 40

ÉDUCATION

Groupe scolaire Jean Zay

• Maternelle 04 73 93 15 00

• Élémentaire 04 73 93 13 19

• Restaurant scolaire

04 73 93 44 88

Groupe scolaire Le Massage

04 73 26 60 64

• Restaurant scolaire

04 73 26 52 09

Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistances sociales

(uniquement sur RV)

Centre de circonscription

« La Chaîne des Puys - Beaumont »

30, chemin du Mas

04 73 15 06 70

Foyer socio-éducatif

04 73 27 28 07

Enfance et partage Enfants

maltraités

04 73 77 09 89

Conciliateur

permanences de Madame Danièle

Lacquit en mairie les 1^{er} et 3^{ème}

mardis du mois de 9h à 11h30

sur rendez-vous : 07 71 79 90 66

daniele.lacquit@conciliateurdejustice.fr.

Mission locale

permanences assurées par Isabelle

Faure à la Maison des Beaumontois,

jeudi de 9 h à 12 h (sur RV)

Rendez-vous au 04 73 42 17 57

Plan local pour l'insertion et

l'emploi

64/66, avenue de l'Union-Soviétique

63000 Clermont-Ferrand

Permanences assurées par Mme

Marilyne Baud, les mardis après-

midi et mercredis matin à la Maison

des Beaumontois, uniquement sur

rendez-vous au 04 63 66 96 96

Les marchés à Beaumont

Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi

de 8h à 12h

Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

Cadre de vie	p. 4
Vie scolaire	p. 6
Vie de la Commune	p. 8
Vie culturelle	p. 14
Voix des groupes	p. 16
Agenda des associations	p. 18
Agenda	p. 20

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 31 juillet, Marc Maxime Michel

Philippe GRAVELINE

Le 7 août, Arthur Hugo PORTIER

Le 8 août, Bradley Dany WEISS

Le 12 août, Séa ADEMI

Le 22 août, Belladone Marie BERTON

Le 24 août, Bastian PLUVINAGE

Le 25 août, Raphaël Romain DUCHER

Le 29 août, Jennah AIMRI

Le 29 août, Haniia-Neïla OLSZEWSKA

Le 13 septembre, Fatim Azahra ILMI

Le 19 septembre, Mathilde Capucine

CHAPUT

Le 27 septembre, Sacha DE CESARE

BOURG

Le 3 octobre, Hakan MERT

Le 9 octobre, Eliina ZEMAITIS

Le 10 octobre, Neo Gio BOOTSMAS

Le 14 octobre, Marcel Maël SOULIÈRE

Le 30 octobre Marius Benoit Marie

SICÉ

Le 16 novembre, Pia Sophie Marie DE

MEEAUX

Le 20 novembre, Tess Ava ANDRE

Le 29 novembre, Aloïse Magrin

VAISSIERE

Le 29 novembre, Abby, Elizée Manot

RAOUX

Le 9 décembre, Thibault Jean-Paul

Christian DESBORDES

Le 27 décembre, Rose PARISOT

REMY

Henri Michel MARTIN

Le 9 novembre, Yvonne Léontine

GUILLAUMIN

Le 8 novembre, Christine Jeanne

Raymonde DURAND

Le 11 novembre, Nicolas VARLEZ

Le 15 novembre, Robert Marc

Clément MONEYRON, époux de

Jeanne Claude Marcelle MAS

Le 24 novembre, Paul Michel

PUECH, époux de Michèle RAYMOND

Le 28 novembre, Christian Robert

JOUHANNET, époux de Xuhui TANG

Le 4 décembre, Marcelle Paulette

MIGNATON, veuve de Albert André

BODEAU

Le 6 décembre, Robert Claude GONY,

époux de Monique Josette ASTRUC

Le 10 décembre, Paulette Louise

Pierrette CHASTRUSSE, veuve de

Ronald Guy ROUDIER

Le 12 décembre, Pierre Paul

DICHAMP, veuf de Aline Josépha

SZYMANIAK

Le 24 décembre, Bernard Jean

Marcel RONFAUT, époux de Marie-

Hélène Jeanne Simonne THEVENOT

MARIAGE

Le 22 décembre, Tetyana Petrovna

LUZHNYAK et Eric Stéphanie

SABATIER

DÉCÈS

Le 1^{er} novembre, Denise Adrienne

Gilberte SERANGE Veuve de Albert

édito



UNE BELLE ANNÉE

Au seuil d'une nouvelle année et même s'il est difficile d'innover dans la formulation des vœux, je souhaite pourtant ne pas faillir à la tradition au travers de ces quelques lignes. J'ai bien conscience de la part abstraite des mots mais je veux malgré tout, avec conviction et sincérité vous adresser à toutes et à tous, mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année, dans tous les domaines qui seront essentiels pour vous et les vôtres.

Je me dois, bien sûr, de formuler des vœux pour notre « propriété commune », c'est-à-dire notre ville, pour l'identité de notre territoire, pour sa nécessité de proximité, pour que ses spécificités et ses valeurs ne soient ni ignorées, ni menacées mais au contraire toujours plus mises en avant et respectées et vous savez mon engagement et celui de la municipalité dans tous ces domaines.

Débuter une nouvelle année, c'est aussi faire un bilan de celle qui s'achève. Sur le plan municipal, elle a été riche et dynamique par les initiatives et les décisions prises, en matière de travaux importants, de voirie, de bâtiments comme la salle des fêtes, d'environnement, de social, d'éducation et de culture et je ne peux ici tout énumérer.

Nous avons également, grâce à notre gestion saine et rigoureuse, à nos choix, à la qualité de nos personnels, donné une image d'attractivité, de sérieux et de modernité de notre ville.

Pour 2018, de nouvelles perspectives s'ouvrent, comme l'achèvement des travaux de la salle des fêtes qui deviendra un équipement de

qualité pour toutes les associations et pour toutes les formules d'utilisation, comme la poursuite de nos efforts en matière d'habitat social intégré et de réhabilitation du patrimoine, comme en matière d'installations sportives et d'entretien des espaces verts comme les parcs et la Zone Naturelle Sensible qu'est le bois de la Châtaigneraie.

Toutes ces actions ont pour but de préserver et d'améliorer sans cesse la qualité et la réputation de notre cadre de vie.

Par-delà la stabilité fiscale communale et la poursuite de notre désendettement, nous ne restreindrons pas nos investissements et notre engagement restera fort dans notre collaboration et notre implication au sein de Clermont Auvergne Métropole.

Nous souhaitons aussi rester attentifs à toutes les générations car il est essentiel de « bien grandir et de bien vieillir » dans une ville où l'on réside parce qu'on l'aime.

Enfin évidemment, nous aurons sans doute tous des difficultés à surmonter, comme tous les ans hélas, mais en se retrouvant sur les valeurs essentielles de solidarité, de respect, de combativité et de confiance en l'avenir, nous saurons avancer.

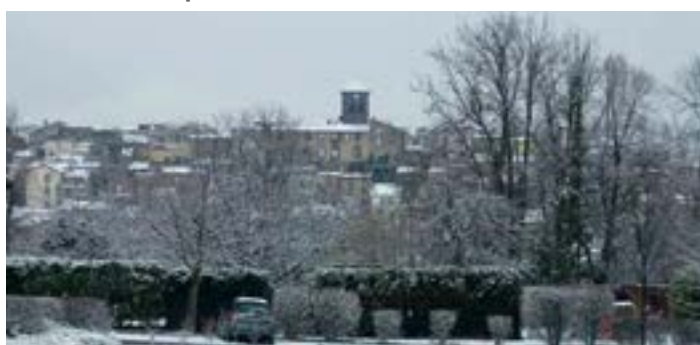
Je vous souhaite donc à toutes et à tous, la plus belle année 2018 possible, c'est-à-dire comme le suggère entre autres la carte de vœux municipale de cette année, jointe à ce bulletin, 365 jours et 365 nuits de douceur, de paix, de joies, de rire, de plaisirs, de rêves et donc de bonheurs. Du fond du cœur, bonne et belle année à vous, chères Beaumontoises et chers Beaumontois, bonne année à la ville de Beaumont.

Bien à vous,

Alain Dumeil

DISPOSITIF DE VIABILITÉ HIVERNALE

« Depuis la création de la Communauté Urbaine devenue Clermont Auvergne Métropole et le transfert d'un certain nombre de compétences communales dont l'entretien de la voirie, le déneigement demeure une mission partagée entre les deux collectivités mais sous la responsabilité de la commune de Beaumont. »



Dès les premières chutes de neige et alertes météo grand froid, les services techniques municipaux enclenchent une veille quotidienne et mettent en œuvre le dispositif dit d'hivernage afin de garantir, le moment venu, des conditions de circulation sécurisées aux beaumontois.

Pour cela c'est toute une équipe articulée autour d'un patrouilleur et de conducteurs d'engins qui veille sur nos routes pendant que la très grande majorité sommeille encore...

Plongée au cœur du quotidien de ces agents de l'ombre au service de tous :

16h00 : la journée est bientôt terminée pour les agents municipaux ayant pris leur service à

7h50. Mais avant de quitter les ateliers, dernière vérification du bulletin météorologique pour la nuit à venir : évolution des conditions atmosphériques, courbes de températures de la voirie et du point de rosée sont passés au crible. La nuit s'annonce froide et humide. Toutes les conditions sont réunies pour que Beaumont revête ses habits blancs. L'équipe d'hivernage composée de conducteurs d'engins et de professionnels de la voirie, au premier rang de laquelle se trouve le patrouilleur se met en alerte. Il est fort à parier qu'il sera nécessaire d'intervenir cette nuit. Chacun regagne son domicile.

23h00 : le ciel est de plus en plus menaçant, la température chute comme prévu. Aucun doute n'est

possible. Le patrouilleur dont la mission est d'identifier la nécessité d'intervenir sur la voirie sait que la nuit va être courte. Les premiers flocons recouvrent la chaussée.

03h00 : le patrouilleur déjà sur le qui-vive quitte son domicile pour parcourir les rues et axes majeurs de circulation situés sur la commune et définir le plan d'actions. A ce rythme là de précipitations, les beaumontois ne pourront pas circuler dans quelques heures.

03h30 : l'alerte est donnée.

L'équipe d'astreinte est contactée.

04h00 : tout le monde se retrouve au Centre Technique Municipal pour coordonner les missions et secteurs d'interventions de chacun et entrer en action. Sel, pouzzolane, pelles et autres outils sont chargés dans les véhicules (1 saleuse-chasse neige, 1 saleuse, 1 utilitaire pour le petit matériel). Le balai des engins peut alors commencer !

06h00 : cela fait déjà plus de deux heures que l'équipe d'hivernage s'affère. Encore deux heures avant le grand rush automobile quotidien. Aller, venir, parcourir les rues, s'arrêter, saler, balayer, une course contre la montre à laquelle les

agents municipaux sont préparés. Faciliter les accès des bâtiments communaux, aux écoles, contrôler les axes référencés comme prioritaires (ex : ceux menant aux établissements de soins) avec la seule et unique ambition de permettre aux beaumontois de penser que la neige ça ne glisse pas, que la neige ça ne perturbe pas la circulation... Un défi éphémère qu'il convient de relever à chaque épisode d'intempéries et parfois même, à de rares occasions et fort heureusement, plusieurs fois par jour.

08h00 : Beaumont s'éveille. Pour l'équipe d'hivernage c'est l'heure du premier bilan de la nuit et d'un café réconfortant. La nuit a été courte. Pour autant une seconde journée commence pour les agents, chacun réintégrant son service et ses missions habituelles...

« Le savez-vous ? Le sel est sans effet sur la glace à partir du moment où la température du sol est inférieure à -7°C. Il convient alors de répandre sur la chaussée de la pouzzolane afin d'assurer une adhérence minimale au sol des véhicules ou des piétons »

RAPPEL CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Il est important en cas de chute de neige que les habitants se mobilisent également. En effet, les riverains doivent procéder au déneigement et entretien du trottoir au droit de leur façade, ce sur toute la longueur des propriétés ou des commerces les concernant et sur une largeur

minimale de 2 m, en favorisant l'écoulement des eaux provenant de la fonte des neiges dans le caniveau. Pour rappel, la communauté urbaine met à disposition des habitants des caisses de pouzzolane (76 réparties sur les trottoirs de la commune). Merci à tous.



ECLAIRAGE PUBLIC

PASSAGE EN 2 CLASSES ET RENOVATION DES ECLAIRAGES TRANCHE 4

Les travaux de modernisation du réseau d'éclairage de la commune se poursuivent avec le lancement de la 4^{ème} tranche. Pour rappel, la ville équipe les quartiers avec des équipements basse consommation et procède à l'installation d'un éclairage en « 2 classes », une partie permanente et une autre dite temporaire. De 22 h 30 à 5 h 30, un lampadaire sur deux est allumé permettant

ainsi de réaliser des économies conséquentes. Les secteurs concernés par cette 4^{ème} tranche sont notamment l'avenue de l'Europe, le parc de Boisbeaumont, l'avenue du Parc, la rue du Massage, la rue René Brut, la rue de l'Hôtel de Ville. Les travaux seront achevés fin février 2018. Les économies d'énergie réalisées sont estimées à 153 115 kw/h au total, lorsque la tranche 4 sera terminée.

Depuis début 2017, l'éclairage public est une compétence transférée à Clermont Auvergne Métropole. Toutefois, la politique engagée par la commune dans ce domaine depuis 2014 a été maintenue. La concertation se poursuit en partenariat avec le SIEG. Une étude est en cours concernant la tranche 5 afin qu'à terme, tout le parc d'éclairage public de la commune soit renouvelé.



DÉMARCHAGE

VIGILANCE FACE AU DÉMARCHAGE A DOMICILE

En début d'année, des démarchages sont régulièrement signalés. Toute personne démarchant à domicile doit présenter une carte professionnelle. Ne pas hésiter à la demander même si la personne porte un uniforme.



Quelques conseils :

- Demandez toujours la carte professionnelle, même si la personne est en uniforme ;
- Vérifiez l'identité de la personne. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le service concerné (EDF, GDF, Service des eaux, etc.) sachant que pour la plupart, toute venue doit être précédée d'un avis de passage ;
- Ne jamais laisser la personne seule dans le logement ;
- Si vous avez le sentiment d'avoir signé un document abusif, sachez que

vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours dans le cadre du démarchage à domicile (L121-25 Code la Consommation) ;

- Si vous pensez avoir été victime d'un abus ou d'une escroquerie, contactez la Police et déposez plainte.

En cas de doute, veuillez contacter la Police Municipale au 06.88.13.24.08 / 06.75.70.84.94, dans les plus brefs délais. Pour toute urgence, composez le 17.

LE CIMETIÈRE FERMÉ LA NUIT

Comme cela a été annoncé précédemment, le cimetière a été équipé d'un portail automatique et des plages horaires d'ouverture ont été programmées.



Horaires d'ouverture (fermeture automatique du portail)

Hiver (octobre à mars) :

de 8 h à 18 h

Été (avril à septembre) :

de 7 h 30 à 20 h 30

RYTHMES SCOLAIRES

UNE RÉFLEXION COLLECTIVE DANS L'INTÉRÊT DES ENFANTS...

Trois ans après la mise en œuvre d'une réforme imposée aux communes par le gouvernement de l'époque, la ville de Beaumont s'apprête à remettre sur la table des réflexions, la question des rythmes scolaires...

Si, en cette rentrée 2017-2018 la mairie a décidé de maintenir la semaine de quatre jours et demi afin de se donner le temps de faire le bilan de l'organisation actuellement en place dans les

écoles primaires beaumontaises, le débat n'en reste pas moins ouvert comme dans un grand nombre de villes de la métropole clermontoise.

« Depuis la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est de nouveau rendue possible par le Ministère de l'Éducation Nationale. Nous trouvons cela particulièrement intéressant et saluons en la matière la responsabilité du Ministre qui a parfaitement compris qu'il convenait de laisser la liberté aux communes de répondre le mieux possible aux singularités de leur territoire. Et cela est d'autant plus vrai lorsque l'État envisage de réduire dans un premier temps puis de supprimer dans un second les crédits dédiés aux communes pour

compenser les charges induites par une réforme dont l'intérêt mérite d'être questionné. La ville, en fonction des conclusions de la consultation initiée, assumera sa part de responsabilité dans la réussite éducative des jeunes beaumontais en recentrant, si nécessaire, ses efforts sur les apprentissages fondamentaux ou par exemple en facilitant, encore davantage, l'accès à la Culture des élèves beaumontais. »

Avec ce souci permanent de placer les élèves au cœur du débat, une réflexion associant des représentants de l'Éducation Nationale, les directeurs des écoles beaumontaises et les enseignants, les représentants des associations de parents d'élèves et l'ensemble des familles a été initiée en

décembre dernier.

Grâce à ce travail partenarial qui permettra de mêler les analyses de professionnels du secteur et des familles (qui recevront pour chacune d'entre elles un questionnaire), il sera ainsi possible, dans la limite des contraintes financières et matérielles de la commune, de définir pour la prochaine rentrée une organisation équilibrée et répondant aux ambitions éducatives de la commune.

Affaire à suivre...



Alain Dumeil
Maire de Beaumont



Nathalie Besse
conseillère municipale
déléguée à la vie scolaire



RESTAURANT SCOLAIRE

QUAND LA CANTINE DEVIENT UN VRAI RESTO !

Si les enfants des groupes scolaires de Beaumont ne passent qu'une heure à la cantine durant la pause méridienne, c'est pourtant bien une journée complète de travail que nécessite chaque repas et le restaurant est en activité dès le matin jusqu'en fin d'après-midi.



Ainsi, sous la houlette de Catherine Pouilly (ci-dessus), responsable des deux restaurants scolaires, le ballet commence dès 6 h, avec la réception des produits et la préparation des plats. Tous les repas sont élaborés sur place à partir de produits frais, de conserves ou de surgelés pour certains légumes. Les approvisionnements en circuits courts sont favorisés et les origines et parcours des produits sont systématiquement « tracés ». Le pain est livré chaque jour.

Il faut savoir que les menus sont établis d'un mois sur l'autre et doivent impérativement respecter un tableau de fréquences fourni par l'État, respectant l'équilibre alimentaire et planifié sur 20 repas. Il prévoit une crudité, une cuitité, une VPOA (viande, poisson, œufs ou abats) un produit laitier et un féculent à chaque repas. La

conception des menus est un travail d'équipe car Catherine Pouilly consulte les cuisinières pour avoir leur avis sur la gestion matérielle des repas (menus consultables sur le site www.beaumont63.fr). Tout au long de la matinée, 4 personnes au groupe du Masage et 7 personnes au groupe Jean Zay ne sont pas de trop en cuisine pour réaliser toutes les préparations et ajuster les quantités. Tout doit être prêt pour le premier service à 11 h 30, y compris les réfectoires avec les tables installées pour accueillir les enfants. Le deuxième service est à 12 h 30 et dure environ une heure, comme le premier. A l'issue du deuxième service, une fois tous les plats, assiettes et couverts débarrassés, les agents s'attaquent à la vaisselle et au nettoyage complet des salles de restaurant et des cuisines. Il ne faut pas moins de 3 heures de travail avant de refermer les portes jusqu'au lendemain matin.

LES NOUVEAUTÉS CETTE ANNÉE

Depuis la rentrée de septembre, un nouveau mobilier a été ins-



tallé, il possède des caractéristiques acoustiques réduisant le bruit. Par ailleurs, une réorganisation du service a été proposée. Il s'agit d'un fonctionnement par îlot avec un agent présent en continu permettant ainsi un service des plats sur mesure.

Sur le plan des repas, un produit bio est intégré aux menus le plus souvent possible. Par ailleurs, des repas à thèmes sont régulièrement programmés avec une décoration spécifique à chaque fois afin de faire des repas des moments de plaisir et convivialité mais permettant aussi d'éveiller la curiosité gustative des enfants.

Enfin, un travail autour de l'élaboration d'un menu équilibré avec

les enfants est naturellement envisagé. Ces derniers semblent demandeurs pour s'impliquer dans ce genre de projet. Sans aucun doute une bonne occasion de rappeler les bienfaits d'une alimentation saine, équilibrée...

QUELQUES CHIFFRES

Combien de repas ?

- Environ 560 repas servis chaque jour :
- 360 à Jean Zay
- 200 au Masage

Combien de personnels ?

13 personnes assurent le service et l'aide aux enfants durant les repas :

- 3 personnes à la maternelle Jean Zay
- 5 personnes à l'élémentaire Jean Zay
- 2 personnes à la maternelle du Masage
- 3 personnes à l'élémentaire du Masage

Combien ça coûte aux parents ?

Le prix appliqué varie de 0,51€ à 4,92 € selon le quotient des familles (8 tranches) et 5 € pour les non Beaumontois.



RECENSEMENT

le recensement se déroule dans votre commune du 18 janvier au 24 février 2018
se faire recenser est un geste civique, utile à tous

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,8 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au ques-

tionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles.** Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider pour effectuer cette tâche si vous le souhaitez. **Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.**

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2018 à Beaumont : 11 417 (source INSEE).

Les agents recenseurs pour Beaumont



Anouchka Grenet



Eléa David



Victor Boucher

RENDEZ-VOUS

REPAS CONVIVIAL DU 29 NOVEMBRE 2017

C'est désormais un rendez-vous incontournable pour les retraités Beaumontois de plus de 65 ans de se retrouver à la salle des fêtes, un mercredi de novembre, pour un repas de convivialité.

Cette année encore, 218 personnes se sont installées dans la salle des fêtes aménagée par l'équipe du CCAS et quelques membres du Conseil d'Administration. Malgré les travaux de modernisation entrepris, tout a été mis en œuvre pour faciliter cette manifestation. La salle a pu être décorée avec l'aide du magasin BOTANIC, partenaire habituel.

Le service de transport à la demande avec son chauffeur accompagnateur a permis aux personnes sans moyen de locomotion



de participer à cet événement. Pour le repas toujours très apprécié, il est fait appel à l'association « Six-Trois » dont la particularité est d'être une entreprise d'insertion. L'ambiance musicale, assurée par l'orchestre de Laure Forestier et un spectacle de cabaret avec

deux danseuses ont transporté le public (particulièrement les messieurs) dans un monde de rêve, de strass, de paillettes. Après la danse orientale, le tango, les années américaines, un retour par Paris avec le célèbre French Cancan. A l'issue du spectacle, les passionnés se

sont élancés à leur tour sur la piste de danse.

La journée s'est terminée dans la bonne humeur. Tous ravis de ce moment de partage, d'échange et surtout de rupture pour certains, de leur solitude.

Le CCAS n'a pas pour autant oublié que parmi les usagers de son service de maintien à domicile, beaucoup ne sont plus en capacité de participer à cette journée. Aussi pour les associer à ce moment de convivialité, il est prévu de leur remettre par l'intermédiaire de leur aide à domicile quelques douceurs pour bien commencer l'année.

PRÉVENTION

SENIORS ATTENTION AUX VAGUES DE FROID

A l'approche de l'hiver, le froid risque durablement s'installer en France. A l'instar de la canicule, **les vagues de froid ne sont pas sans danger pour les personnes vulnérables, comme les personnes âgées.**

En effet, particulièrement sensibles aux baisses de températures, les seniors doivent connaître les risques et être correctement informés sur les bons gestes à adopter.

Certaines situations météorologiques, comme le froid, le vent glacé ou la neige, ne sont pas à négliger. Avec l'âge, ils peuvent être dommageables pour la santé, c'est pourquoi il faut redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en **veillant en particulier sur les**

personnes fragiles, comme les personnes âgées.

Les risques liés au froid :

Lorsque l'on reste trop longtemps exposé à des températures négatives, les risques d'hypothermie augmentent, au même titre que les gelures, que les risques cardiovasculaires, que les chutes... entraînant des dangers importants pour la santé.

Il est donc nécessaire d'adopter les bons gestes

A domicile :

- S'alimenter convenablement,
- Ne pas consommer d'alcool car l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid,
- Ne pas faire fonctionner ses chauffages d'appoint en continu (température de 19°C préconisée),

- Aérer le logement au moins une dizaine de minutes chaque jour afin de renouveler l'air ambiant.

Si vous devez sortir :

- Adapter son habillement (mettre plusieurs couches de vêtements, couvrir les parties de son corps les plus sensibles, utiliser de bonnes chaussures...),

- Si vous êtes en voiture et devez faire un déplacement, prenez une couverture, un téléphone et vos médicaments, dans l'éventualité où vous resteriez bloqué.

L'entourage joue un rôle crucial :

En cas de froid intense, les proches doivent veiller à prendre quotidiennement des nouvelles des personnes âgées, isolées ou en situation de han-

dicap, afin de s'assurer qu'elles supportent bien la situation.

Au besoin, des intervenants extérieurs peuvent prendre le relais et veiller sur elles (en période de vacances par exemple).



CONCOURS



BEAUMONT CONSERVE UNE NOUVELLE FOIS SA FLEUR

Suite au passage du jury des Villes et Villages Fleuris en juillet dernier, la commune vient d'apprendre avec satisfaction qu'elle conservait la labellisation « une fleur » obtenue il y a plusieurs années.

Après les réserves émises en 2014, Le rapport du jury souligne cette année « la nouvelle stratégie municipale d'aménagement paysager ainsi que les outils dont la commune s'est dotée (plan de gestion de sites, gestion différenciée, partenariat avec l'ONF) » et estime que « la motivation des élus et des techniciens permet d'asseoir une mise en œuvre cohérente ». Il a encouragé la commune à poursuivre la stratégie engagée.

ENVIRONNEMENT

RECENSEMENT DU PATRIMOINE ARBORÉ À BEAUMONT

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine arboré, la ville a engagé dernièrement un travail d'évaluation de tout le parc. Ainsi, avec le soutien de L'Office National des Forêts, elle s'est attachée à réaliser un inventaire complet de l'ensemble des arbres présent sur le périmètre de la commune et à les classer en fonction de leur état et leur besoin en entretien.

Ce diagnostic a d'ores et déjà permis de recenser les arbres morts et potentiellement dangereux afin de les abattre rapi-

dement. Par ailleurs, il a mis en évidence la nécessité de remplacer ou d'ajouter dans les semaines à venir de nouveaux arbres et de corriger la courbe de classes d'âges du patrimoine. En effet, cette étude a montré que la commune comporte beaucoup de jeunes arbres ou au contraire d'anciens spécimens mais peu de végétaux « d'âge intermédiaire ». Il a également pour objet de faciliter l'aide pour la plantation d'arbres potentiellement « remarquables ».

L'objectif de la collectivité à moyen terme est de disposer

d'une base de données complète comportant des informations précises sur chaque arbre de la commune.

Cela permettra d'assurer un suivi et un entretien réguliers et propres à chaque arbre. Ce recensement représentera également une base de travail pour les services qui pourront organiser des entretiens ciblés en programmant de grandes campagnes à l'échelle de la ville. Enfin, grâce à ce travail des besoins urgents en élagage ont été identifiés, ce qui permettra de planifier plus efficacement la taille des arbres.



EMBLÈME

ARRIVÉE D'UN GAULOIS EN MAIRIE

Il y quelques mois, la ville de Beaumont a bénéficié d'un don de l'un de ses administrés, Monsieur Bacconnet, matérialisé par une assez imposante sculpture de plusieurs centaines de kilos représentant une tête de gaulois finement taillée dans un bloc de pierre de Volvic. L'artiste sculpteur de l'époque

n'a pas laissé sa signature mais la provenance de cette pièce est tout simplement due au réflexe de l'ancien artisan maçon beaumontois, qui à l'occasion d'une mission professionnelle de démolition d'un bâtiment industriel clermontois a pensé que l'emblème « gaulois » de l'ancienne société caoutchoutière

Bergougnan frappée des initiales de sa raison sociale méritait bien d'être sauvé de la destruction.

Nettoyé et installé dans un des patios de l'Hôtel de Ville, le concitoyen de Vercingétorix a ainsi retrouvé la pleine lumière.



INITIATIVE

LES « TALENTS » DU CANTON RÉCOMPENSÉS

« Notre canton a du talent » est une opération née à l'initiative des Conseillers Départementaux Jean-Paul Cuzin et Anne-Marie Picard. Forts de leur connaissance du terrain, ils ont souhaité mettre en avant l'investissement, le travail et le talent d'acteurs locaux, hommes et femmes qui s'illustrent dans différents

domaines. Les conseillers départementaux ont ainsi sélectionné des talents dans les catégories : développement économique, engagement associatif, mise en valeur du patrimoine, rayonnement culturel, performance sportive, prix spécial.

Six lauréats ont été récompensés à l'occasion d'une soirée, à

laquelle assistaient notamment les maires des villes concernées : Alain Dumeil pour Beaumont, Laurent Masselot pour Ceyrat et Roger Gardes pour Saint Genès Champanelle, ainsi que Brice Hortefeux, Député Européen et Vice-Président du Conseil Régional, Jean-Yves Gouttebel, Président du Conseil Départemental

et Jean-Marc Boyer, Sénateur et Conseiller Départemental.

Les lauréats ont remporté un diplôme mais surtout la reconnaissance de leur talent et un joli coup de projecteur sur leur activité.

Cette opération étant destinée à s'inscrire dans la durée, l'édition 2018 est déjà en préparation.



Les lauréats en compagnie de Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil Départemental, Jean-Paul Cuzin et Anne Marie Picard, Conseillers Départementaux - Crédit photo : Steeve Hans

CARTE DE VŒUX

AFFICHE 365 JOURS ET 365 NUITS

La carte de vœux 2018 de la Ville a été conçue à partir du visuel d'une affiche de Xavier Zwiller, de l'atelier La Chose Typo. L'équipe municipale le remercie pour sa collaboration.

La Chose Typo est un atelier de création et d'impression typographique, qui explore différentes approches de l'imprimé par sa forme, par son toucher et par son authenticité. Dans une démarche plus qualitative que quantitative, la "chose" imprimée se veut tactile par la texture d'un papier, visuelle par la densité et la fraîcheur des encres en ton direct, sensitive

par la frappe de la presse typographique et par le sens d'une composition... tout en caractères !

Chose (papier) : tout ce qui existe et qui est concevable comme un objet unique. Typo (graphie) : art d'assembler des caractères en relief et procédé d'impression permettant de reproduire des textes.

Le visuel a été créé à la base sur une affiche de format

40 x 60 cm, en impression typographique sur presse épreuves grand format dans les ateliers de La Chose Typo en 4 couleurs sur un papier italien.

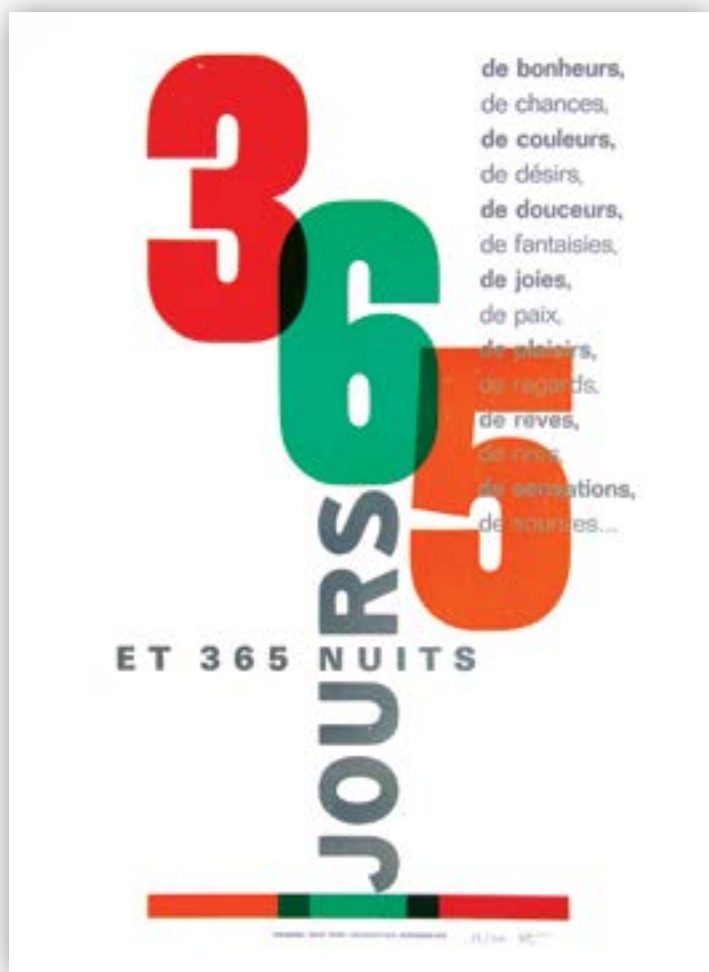
La composition est manuelle avec des caractères en bois pour les grandes lettres et des caractères en plomb pour les plus petites.

Origine de la technique de l'impression typographique :

Vers 1455, Johannes Gutenberg invente, non pas l'impression typographique qui remonte plus de six siècles auparavant, mais la composition caractères mobiles en plomb qui révolutionnera le domaine de l'écriture et du livre. L'impression typographique perdra jusqu'à la fin des années 1970 pour progressivement se faire oublier. Parallèlement, d'autres procédés d'impression

l'ont remplacée comme l'offset et aujourd'hui, l'impression numérique. Mais l'impression typographique n'a pas dit ses derniers mots en conservant de nombreux atouts propres à ses compétences : donner du relief à l'encre, gaufrer, débosser, découper le papier et s'adapter, grâce aux clichés polymères, à l'impression directe d'une composition informatique. La chose typo tend à faire redécouvrir l'imprimé hors du commun, chargé d'une forte personnalité, d'une marque de fabrique intemporelle où l'objet papier devient unique.

LA CHOSE TYPO Xavier Zwiller
Chemin de Saint-Chamand
Contournat 63160
Saint-Julien-de-Coppel
06 80 40 67 29
lachosetypo@orange.fr
www.lachosetypo.com



SALLE DE CONCERT

DES ACTIONS DE MÉDIATION CULTURELLE AU TREMPLIN

Répéré comme une salle de concert, le Tremplin est avant tout un lieu de création et de développement. A l'image des incubateurs d'entreprises, le Tremplin a pour vocation l'accompagnement des groupes de musiques actuelles amateurs. Avec ses deux studios de répétition et son espace scénique, il offre la possibilité aux artistes d'être accompagnés et guidés dans leur travail allant de la préparation à la scène, à la diffusion.

Par ailleurs, pour répondre aux différentes demandes du grand public ou des spécialistes, l'équipe du Tremplin propose aussi des actions de médiation culturelle afin de sensibiliser aux musiques actuelles.

Dans ce cadre, des étudiants



du Master Management des Activités Culturelles et Audio-visuelles sont venus mi-décembre, rencontrer Frédéric

Roz, directeur du Tremplin. L'objectif était de leur présenter le lieu (visite des différents espaces) et de leur parler du

projet pédagogique attaché au rôle du Tremplin dans l'émergence des groupes de musiques actuelles (travail artistique, scénique, travail des lumières, etc.). Une présentation globale de l'univers des musiques actuelles leur a également permis de comprendre les atouts du Tremplin au niveau local, départemental et régional. Bref, une visite peut-être anodine pour certains ou un tremplin vers l'avenir pour d'autres.

NB : la dénomination « Musiques Actuelles » recoupe l'ensemble des champs musicaux hors musique classique tels que, le Jazz, la Chanson, les Musiques Électroniques, le Rock et ses dérivés mais aussi les Musiques Traditionnelles et autres Musiques du Monde.

NOËL

MARCHÉ DE NOËL EN MUSIQUE

Le marché de Noël édition 2017 a remporté le succès escompté avec les divers stands de cadeaux originaux. La participation des élèves du collège Molière, leurs chants et leurs préparations de spécialités allemandes ainsi que la participation de plusieurs associations

locales ont également été appréciés. L'animation musicale assurée par des chanteurs de rue et leur orgue de Barbarie a suscité un vif intérêt de la part des plus grands mais aussi du jeune public captivé par cet instrument « étrange » qui produit des sons à partir de feuilles cartonnées perforées.



Retrouvez toutes les informations de cette rubrique sur le site internet de la ville :

www.beaumont63.fr

Le tremplin
Musiques actuelles - Beaumont
JANV > MARS 2018

18/01 **Minuano**
Avec l'ensemble de percussions
du Conservatoire de Clermont-Fd
D'après Pat Metheny

26/01 **Nougaswing**
Hommage à Claude Nougès
+ Au Détour
de Minuit

10/02 **Field Hollers**
Gospel

01/03 **Satellite Jockey**
+ The Belfour
+ Phylemon

08/03 **L'Auvergne Imaginée**
'La caravane vers l'aube'
Nouvelle création

17/03 **Traces de danse** présente
Novar + Los Cinc Jaus
En partenariat avec Les Brayauds-CdMDT63,
FAMTA et Balocentre

24/03 **Flying Tractors**
+ Human?Fly

4, Esplanade de Rustin - 43110 Beaumont
04 73 66 18 88 / tremplinbeaumont63.fr
www.letremplin-beaumont63.com

THÉÂTRE

"COMME DES ÉTOILES"

| SAMEDI 20 JANVIER 2018 À 20H30

de Cindy Lou Johnson par la Cie « Lâche pas la rampe ».

Tout public - à partir de 12 ans

Informations, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

salle de spectacle

Maison des Beaumontois

Henry Harry vit reclus depuis un an dans une cabane au fin fond de l'Alaska. Un jour de forte tempête de neige, une femme surgit chez lui en robe de mariée, trempée et presque morte de froid. Le temps de cette cohabitation forcée, la fragile Rosannah dévoilera au compte goutte ce qui l'a fait atterrir ici. On apprendra petit à petit pourquoi Harry vit en ermite.

La pièce se tisse comme une intrigue policière. Les conditions rocambolesques de cette rencontre vont faire se côtoyer, tout au long de ce huis clos, le tragique et le burlesque, mais c'est l'émotion et la fragilité qui dominent cette rencontre de deux fracassés de la vie. (Avec Claire Piazzon et Jean-Pierre Barge de la compagnie « Lâche pas la Rampe » de Clermont-Ferrand)

www.lachepaslarampe.sitew.com



SPECTACLE jeune public scolaire à partir de 4 ans

"Y"

| MARDI 30 JANVIER 2018

Compagnie Le Pied En Dedans

Salle de spectacle

Maison des Beaumontois

La Ville de Beaumont programme en direction des deux groupes scolaires maternelles de Beaumont, 2 représentations du spectacle « Y ».

Spectacle chorégraphique et musical pour deux danseuses et un musicien.

Dans un univers original recréé à partir d'albums jeunesse, Y joue avec les monstres, les peurs et les joies de l'enfance. Se chamailler, s'ennuyer, s'amuser, bricoler... Y met en scène tout un univers sous la forme d'une lecture corporelle dansée. Accompagné d'un bric à brac musical détonnant, Y invite le jeune spectateur dans un tourbillon musical.

Mise en scène et chorégraphie :

Aurélia Chauveau

Inventions musicales : Rémi Faraut
Interprétation : Aurélia Chauveau, Sylvia Delsuc, Rémi Faraut
Production/diffusion : Marie Lebrou
Durée 30 minutes



EXPOSITION

**EXP'EAU L'EAU
Y ES TU ?**

**DU SAMEDI 3 FÉVRIER 2018 AU
SAMEDI 24 FÉVRIER**

de Jean François MALECKI, Aquarelles huiles
acryliques du peintre

Beaumontois

Du lundi au vendredi 10 h/19 h et le samedi 10 h/12 h.

Entrée libre.

Vernissage le mardi 6 février à 18h30

Informations au 04 73 15 15 90

Maison des Beaumontois

Peintre autodidacte, la peinture est son
passe temps et devenue une passion.

Son style a évolué au gré des rencontres
avec les artistes d'Auvergne.

A tel point qu'il crée en 2001 l'association
des Peintres Beaumontois où il transmet son
savoir.

Il pratique la technique à l'huile et acrylique ;
après des essais, la magie de l'eau, la base
de l'aquarelle lui fait adopter cette technique.
L'eau est souvent omniprésente, c'est pour lui
une évasion dans les paysages.



EXPOSITION

UNE EXPLOSION DE VIE !

DU SAMEDI 3 MARS 2018 AU 24 MARS

de Florence FEYDEL, plasticienne,
peintures acryliques

Du lundi au vendredi 10 h/19 h et le samedi 10 h/12 h.

Entrée libre.

Vernissage le mardi 6 mars 2018 à 18h30

Informations au 04 73 15 15 90

Maison des Beaumontois

Une femme accomplie, une aventurière
d'elle-même, aventurière de la création
qu'elle porte en elle, au plus profond de sa
personne. Depuis son plus jeune âge, elle a
voulu être peintre.

Pour une femme qui n'est pas passée par
l'école des Beaux-Arts, voilà une prise de
risque supplémentaire.

Ce qu'elle exprime par la peinture, c'est une
part d'elle-même longtemps étouffée. Son
univers pictural est luxuriant et fantasmé où
intensité et instantanéité vont de paire, où

rien ne vient contraindre le regard, laissant
ainsi la porte grande ouverte à toutes les
interprétations.



PROJECTION

"L'ÉCOLE VA AU CINÉMA 2018".

LUNDI 5 FÉVRIER

Animation pendant le festival du court métrage du 2
au 10 février.

Maison des Beaumontois

4 séances de courts métrages sont pro-
grammées en direction des deux groupes
scolaires dans le cadre de l'opération.

Nouveauté, des séances plus adaptées
au niveau des classes ! Cette année, deux
programmes distincts, l'un pour les mater-
nelles et l'autre pour les élémentaires.

La programmation, d'une durée de 45 mi-
nutes (maternelles) à 1 heure environ (élé-
mentaires), présente 7 à 9 films.



SPECTACLE

"FAUX DÉPART"

une comédie de Jean-Marie Chevret

JEUDI 8 MARS À 20 H

Compagnie « Lâche pas la rampe »

Informations, tarifs et réservations

au 04 73 15 15 90

Salle de spectacle - Maison des Beaumontois

À l'occasion de la Journée internationale
des droits des femmes, le jeudi 8 mars
2018, la Ville de Beaumont propose un
spectacle original.

« La retraite a un goût de fin d'adolescence.
Pour Odile et Jean Marmion, tout jeunes
inactifs, c'est l'heure de concrétiser les rêves.
Si Jean a dans la tête sa petite maison en
Touraine, Odile fantasme sur le parfum des
coulisses de théâtre et les angoisses de
soirs de premières. Ce difficile aiguillage
pourrait bien mettre l'amour en péril... »
(Suzanne Ahiskali, Catherine Cornet, Colette
Begon et Jean-Pierre Barge)



VOIX DES GROUPES

PRÉCISION :

Dans le cadre de la publication d'un bulletin municipal, le Maire le cas à Beaumont. Sachez cependant, qu'il n'a ni pouvoir de l'expression des groupes du conseil municipal. Cependant, courtoisie républicaine et « l'élégance de plume » n'empêchent étonnés de la malheureuse tonalité de certains textes, ces

BONNE ANNÉE 2018

GRUPE DE LA MAJORITÉ **Réussir ensemble pour Beaumont**

Alain Dumeil
Jean-Paul Cuzin
Aline Faye
Didier Caron
Marie-Anne Meunier
Damien Martin
Josiane Bohatier
André Jammot
Josette Mignot
Jean-Pierre Cogneras
Jean-Marie Gory
Josiane Marion
Francis Gaumy
Francis Chatellin
Chantal Susanna
Michel Preau
Agustina Montjotin
Stéphane Isnard
Muriel Verdelle
Nathalie Besse
Alexandre Triniol
Delphine Menard
Alix Hirlemann
Géraldine Cournol
François Nourisso

Cette nouvelle année qui débute est pour nous l'occasion de vous présenter tous nos vœux. Vœux de santé bien sûr mais aussi de bonheur et de réussite. Nous souhaitons que 2018 vous apporte individuellement et collectivement le meilleur sur le plan personnel et pour vos projets. Cette tradition des vœux, largement partagée à travers le monde, au-delà des cultures et croyances, est un moment important qui permet l'espace d'un instant de se projeter dans un avenir que l'on espère meilleur. Difficile de dire aujourd'hui ce que l'histoire retiendra de l'année qui vient de s'achever. Mais incontestablement, 2017 aura été riche en surprises et rebondissements. C'est sans aucun doute le plan politique avec l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République qui aura le plus marqué cette année. Défiant tous les pronostics, le résultat

de cette élection est sans conteste l'illustration du rejet de certaines pratiques jugées moralement inacceptables par nos concitoyens même si elles ne sont pas pénalement répréhensibles. C'est sans doute un message qu'il convient de prendre en compte. Message qui change le rapport entre les citoyens et ceux qui sollicitent leurs suffrages pour les représenter. Effet de mode ou transformation importante, chacun peut avoir son interprétation, que l'avenir clarifiera. Sur un plan plus local et après trois ans de travail notre agglomération est entrée depuis le 01 janvier dans la cour des Métropoles. Plus qu'un aboutissement c'est sans doute une nouvelle page qu'il convient d'écrire. La tâche à réaliser est immense, concrétisation des transferts de compétences, harmonisation des pratiques des communes, remise à plat de certains tarifs et chantier de la fiscalité à ouvrir. Tout

en n'oubliant pas la finalité qui doit rester un meilleur service pour chacun des habitants des 21 communes de Clermont-Auvergne-Métropole dans le contexte d'une pression fiscale maîtrisée. C'est en tout cas à cette feuille de route que notre groupe reste attaché et pour laquelle nos représentants seront vigilants au sein des instances de la Métropole et des structures de gouvernances décisionnaires. A l'éclairage de ces éléments, nationaux et plus locaux, c'est notre politique de gestion de la cité qui doit s'adapter pour répondre à ces nouvelles exigences. Engagements de proximité, d'écoute mais aussi d'actions tout cela doit sous-tendre l'ensemble de notre travail au service de la cité et de ses habitants. Vous pouvez compter sur la détermination de notre équipe qui vous renouvelle ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE **Parti Socialiste** Dominique Molle

UN CŒUR POUR BEAUMONT ? DES MOTS, SEULEMENT DES MOTS !

Sous les différentes majorités municipales successives notre ville s'est construite en brandissant « cœur de ville » par-ci, « cœur de vie » par-là, résultat que des mots et un cœur négligé. Le morcellement urbanistique sans réelle cohérence architecturale et sans cohésion sociale a nécrosé ce cœur. Aujourd'hui au sein

même de Clermont Auvergne Métropole, notre propre existence et identité perdureront à condition de refaire battre réellement un cœur Beaumontois. À l'heure où le gouvernement choisit de servir les intérêts des plus riches avant ceux plus vitaux de chacun d'entre nous, où notre planète subit les aléas du réchauffement climatique, où terrorisme et insécurité sont au

quotidien dans nos têtes et autour de nous, où notre ville est à la peine en matière d'innovation, d'attractivité et de transition écologique. Il est temps pour toutes ces raisons de prendre les choix politiques qui amènent à **un réel mieux vivre pour tous**, c'est ma conviction et ma détermination pour l'avenir.
Bonne année 2018 !
psbeaumont63@gmail.com

est traditionnellement le directeur de publication, ce qui est contrôlé, ni autorité, sur les textes rédigés dans le cadre de il est évident, dans l'esprit et la forme rédactionnelle, que la normalement pas la libre expression. Si les lecteurs sont écrits sont de la seule et totale responsabilité de leurs auteurs.

Le directeur de publication

GROUPE DE L'OPPOSITION **Idées pour Beaumont**

François Saint-André
Hervé Mantelet
Marie-Christine Leymarie
Sébastien Mostefa
Gaël Drillon

MOBILITÉ DURABLE

L'organisation des transports et de la mobilité constitue un des enjeux majeurs de notre société, tant sur le plan social (le droit à la mobilité pour tous) qu'économique (nombreux emplois concernés) et environnemental : en Europe, les transports sont responsables d'un quart des émissions de gaz à effet de serre, dont 72 % pour le routier, 14 % pour le maritime, 12 % pour l'aérien, et moins de 2 % pour le ferroviaire, le fluvial ... Depuis 1990, quand l'industrie a baissé ses émissions de 34 %, les transports ont augmenté les leurs de 27 %.

La mobilité est un secteur clef de la lutte contre le dérèglement climatique mais aussi un secteur créateur d'emplois et d'innovation. Elle permet par là de lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

Il faut qu'à terme, ni le coût,

ni la distance à l'arrêt de bus le plus proche, ni l'accessibilité physique au véhicule ne doivent être un obstacle à une mobilité, qu'elle soit subie ou choisie.

Cela passe par le développement et la combinaison de toutes les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle en solo, plus particulièrement les modes actifs (marche à pied, vélo, etc.), le covoiturage et le transport en commun.

A Beaumont, nous avons bien vu les difficultés de déplacement pendant plusieurs mois suite à des travaux sur la rue Dolet, difficultés dues aussi au recours trop massif à la voiture individuelle.

La desserte de notre ville et de l'agglomération en transports en commun doit être améliorée (plus de trams, plus de cadencement de la ligne 8, des bus après 21h). Le réseau des vélos en libre service devrait arriver

jusqu'à Beaumont avec peut-être le recours à des vélos électriques... Il s'agit aussi d'améliorer les pistes et voies cyclables avec une réelle continuité, une signalétique incitative et adaptée.

Il s'agit aussi de sécuriser les déplacements des piétons. Nous avons identifié, au cours de la réunion publique animée par IDEES pour Beaumont, notamment un secteur dangereux autour du rond-point du Pourliat.

L'effort des pouvoirs publics doit être renforcé par l'effort de chacun !

Nous souhaitons à tous les Beaumontois et à la planète une bonne année 2018 !

L'EAU, ENCORE UN BIEN COMMUN MENACÉ

GROUPE
Front de Gauche
Christine Thomas
François Ulrich

Six agences de l'eau, établissements publics, veillent sur la ressource en eau et sur sa qualité ainsi que sur les réseaux qui l'acheminent

La nôtre, Loire-Bretagne, comprend le bassin versant de la Loire et de ses affluents, les bassins de la Vilaine, des côtières bretons et vendéens, du marais poitevin.

Pour financer ses missions,

nous payons une redevance sur notre facture d'eau.

Or, le projet de loi de finances 2018 prévoit que l'Agence de l'eau financera intégralement l'Agence française pour la biodiversité, les Parcs nationaux et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

Cela représentera 15% de son budget !

En cette période de changement climatique ces diminutions de

moyens ne peuvent avoir qu'un impact réel et très inquiétant dans la gestion de la ressource en quantité et en qualité.

Encore une fois ce gouvernement, à la recherche de moyens, s'attaque à un bien commun, un bien vital et laisse ISF et paradis fiscaux couler de beaux jours.

Ces dispositions, porteuses de menaces pour l'avenir, doivent être abandonnées.

l'agenda des associations



JANVIER

I MARDI 16 JANVIER
CYCLE MENSUEL
DESSIN CLASSIQUE à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30 à 21h, avec Isabelle Pio. Pour débutants et confirmés. 22€ la séance. Contact et inscriptions : 06 79 73 15 87 ou formesetcouleurs63@gmail.com

I SAMEDI 20 JANVIER
STAGE DE LINOGRAPHIE pour les adultes avec Jacques Moiroud artiste graveur, à l'atelier Formes et Couleurs, de 10h à 16h. 55€ la journée matériel compris. Contact et inscriptions : 06 79 73 15 87 ou formesetcouleurs63@gmail.com

FÉVRIER

I VENDREDI 2 FÉVRIER
ASSEMBLEE GENERALE du Comité de Jumelage à 20 h.

I LUNDI 5, MARDI 6 ET MERCREDI 7 FÉVRIER
EXPOSITION du travail effectué par les enfants de tous les cours de l'atelier de Formes et Couleurs, sur le thème « nourriture et cinéma », en partenariat avec l'association « Sauve qui peut le court métrage », de 14h à 18h, salle Eva Hesse, Maison des Beaumontois.

I MARDI 6 FÉVRIER
CYCLE DESSIN MODELE VIVANT à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h avec Isabelle Pio

I SAMEDI 17 FÉVRIER
REPAS FESTIF organisé par le Comité d'Animation à la salle des fêtes.

I LUNDI 19, MARDI 20 ET MERCREDI 21 FÉVRIER
STAGE DE PEINTURE pour adultes, de 9h à 12h, à l'atelier Formes et Couleurs, avec Edwige Ziarkowski. 40€ le stage. Contact et inscriptions : 06 79 73 15 87 ou formesetcouleurs63@gmail.com



**I LUNDI 19 ET MARDI
20 FÉVRIER**

**STAGE DE DESSIN
ET PEINTURE** pour enfants,
de 14h à 17h, à l'atelier Formes
et Couleurs, avec Edwige Ziar-
kowski. 30 € le stage.
Contact et inscriptions :
06 79 73 15 87 ou
formesetcouleurs63@gmail.com

I DIMANCHE 25 FÉVRIER
LOTO organisé par le Comité
d'Animation à la salle des fêtes.

I MARDI 27 FÉVRIER
**CYCLE DESSIN
CLASSIQUE** adultes, à l'atelier
Formes et Couleurs de 18h30-
21h, avec Isabelle Pio.
Contact et inscriptions :
06 79 73 15 87 ou
formesetcouleurs63@gmail.com



MARS

I SAMEDI 10 MARS
PROJECTION de courts mé-
trages italiens et allemands
proposés par le Comité de
Jumelage, à 20 h, salle de
spectacle Maison des Beau-
montois

I VENDREDI 16 MARS
COLLECTE DE SANG
organisée par l'association
Beaumontoise pour le Don du
Sang Bénévole à la salle des
fêtes de 16 à 19h.

I SAMEDI 24 MARS
**PRINTEMPS DE
L'AMICALE LAIQUE**

Journée portes ouvertes avec
découverte des activités propo-
sées à la Maison Vialis.

I DIMANCHE 25 MARS
CHALLENGE DE LA VILLE
organisé par l'Association Beau-
mont Lutte au gymnase de la
Mourette de 8h00 à 16h00.



Agenda

JANVIER

DU SAMEDI 6 JANVIER AU 31 MARS

Exposition photographique Des monts...et des vaux à la bibliothèque René-Guy-Cadou. Pierre-Jean Fontfrède expose ses photographies révélant sa lecture et sa vision du paysage de la chaîne des Puys.

SAMEDI 13 JANVIER

Lecture histoires à écouter pour jeune public 3/6 ans, à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 11 h. Des albums, des contes, des histoires... Découvrez les trésors de la bibliothèque grâce aux lectures à voix haute !

DU SAMEDI 13 JANVIER AU SAMEDI 24 MARS

Exposition de Bruno Diderot, graphiste, plasticien, décorateur au Tremplin. Exposition visible les soirs de concert ou sur rendez-vous.

JEUDI 18 JANVIER

Concert Minuano avec l'ensemble des percussions du Conservatoire de Clermont-Fd à 20 h 30 au Tremplin. Tarif : de 4 € à 12 €. Réservation espace Victoire 04 73 42 60 58 – Conservatoire 04 73 42 68 88

SAMEDI 20 JANVIER 2018

Théâtre "Comme des étoiles" de Cindy Lou Johnson par la Cie « Lâche pas la rampe », à 20h30, salle de spectacle - Maison des Beaumontois. Tout public à partir de 12 ans. Informations, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

MERCREDI 24 JANVIER

Atelier philo pour jeune public 9/13 ans à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 14 h 30. Animés par Mathieu Sourdeix, philosophe, les ateliers philo invitent à une enquête philosophique qui permet de partir à l'aventure de la pensée, de s'interroger, réfléchir, argumenter, écouter. Chaque atelier est conçu à partir d'une question. La question du jour : Qu'est-ce que la beauté ? Durée 1 h. Sur inscription 04 73 98 35 67

VENDREDI 26 JANVIER

Atelier/rencontre pour adultes Conférence Sorcières, la grande chasse ! à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 18 h 30. Ludovic Viallet, enseignant-chercheur à l'Université de Clermont-Ferrand II, Maître de conférence en Histoire Médiévale, et auteur de l'ouvrage Sorcières ! La Grande Chasse

(XIVe-XVIIIe siècles), Paris, A. Colin, 2013, proposera une réflexion et expliquera les sens cachés et significations autour de l'expression utilisée dans le titre de son ouvrage « la chasse aux sorcières ». La rencontre sera suivie d'un moment de convivialité.

VENDREDI 26 JANVIER

Concert Nougaswing + Au Détour de Minuit à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 8 €.

SAMEDI 27 JANVIER

Atelier philo pour ados et adultes à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 14 h 30. La question du jour : Qu'est-ce qu'une image ? Durée 1 h 30. Sur inscription 04 73 98 35 67

MARDI 30 JANVIER

Spectacle jeune public scolaire à partir de 4 ans « Y » par la Cie Le Pied En Dedans, salle de spectacle - Maison des Beaumontois.

FÉVRIER

SAMEDI 3 FEVRIER

Atelier philo pour ados et adultes à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 14 h 30. La question du jour : Que signifient masculin.e et féminin.e ? Durée 1 h 30. Sur inscription 04 73 98 35 67

DU SAMEDI 3 FEVRIER AU SAMEDI 24 FEVRIER

Exposition EXP'eau L'eau y es tu ? de Jean François MALECKI, Aquarelles huiles acryliques du peintre Beaumontois. Du lundi au vendredi 10h/19 h et le samedi 10 h/12 h. Entrée libre. Maison des Beaumontois. Vernissage le mardi 6 février à 18h30. Informations au 04 73 15 15 90

LUNDI 5 FEVRIER

Animation pendant le festival du court métrage du 2 au 10 février, projection « L'École Va au Cinéma 2018 » pour les élèves des groupes scolaires de Beaumont. Salle de spectacle - Maison des Beaumontois.

SAMEDI 10 FEVRIER

Lecture histoires à écouter pour jeune public 3/6 ans, à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 11 h. Des albums, des contes, des histoires... Découvrez les trésors de la bibliothèque grâce aux lectures à voix haute !

SAMEDI 10 FÉVRIER

Concert Field Hollers à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 12 €. Réservation au 06 18 22 61 47

DU SAMEDI 10 AU LUNDI 26 FÉVRIER Vacances d'hiver.

MARDI 13 FÉVRIER

Conseil municipal salle des assemblées en mairie à 20 h.

SAMEDI 17 FÉVRIER

Atelier Les Apprentis magiciens pour enfants dès 6 ans et adultes à la bibliothèque René-Guy-Cadou de 14 h 00 à 18 h 00. Les Apprentis magiciens pourront montrer leurs talents cachés. Le point d'orgue de l'atelier sera la présentation d'un mini spectacle par les enfants et les parents ayant suivi l'atelier. Faire de la magie, c'est découvrir les multiples facettes d'un art complexe et mystérieux : la prestidigitation ! Sur inscription 04 73 98 35 67

MERCREDI 28 FEVRIER

Atelier philo pour jeune public 9/13 ans à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 14 h 30. La question du jour : comment peut-on penser l'identité ? Durée 1 h 30. Sur inscription 04 73 98 35 67

MARS

JEUDI 1ER MARS

Concert Satellite Jockey + The Belfour + Phylemon à 20 h 30 au Tremplin. Entrée libre

VENDREDI 2 MARS

Concert Du Vent dans les Bronches à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 19 h. Chakib Cadi Tazi (chant, guitare, accordéon) et Jean-Christophe Planès (haut-bois, hautbois baryton, sax ténor) proposeront durant 1 h 30 leurs perles du répertoire français ou grands classiques du rock malicieusement détournés, les chansons laissant la part belle aux textes, mis en valeur par de riches arrangements. Renseignements 04 73 98 35 67

DU SAMEDI 3 AU 24 MARS

Exposition « Une explosion de vie ! » de Florence FEYDEL, plasticienne, peintures acryliques. Du lundi au vendredi 10 h/19 h et le samedi 10 h/12 h. Entrée libre. Maison des Beaumontois Vernissage le mardi 6 mars 2018 à 18h30. Informations au 04 73 15 15 90

JEUDI 8 MARS

Spectacle "Faux Départ", une comédie de Jean-Marie Chevret par la Cie « Lâche pas la rampe », à 20h, salle de spectacle - Maison des Beaumontois. Informations, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

JEUDI 8 MARS

Exploration poétique et musicale « La caravane vers l'aube » à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique 10 €

VENDREDI 9 MARS

Lecture/rencontre avec l'auteure Ariane Dreyfus organisée en partenariat avec La Semaine de la poésie à 19h, à la bibliothèque René-Guy-Cadou. Une poésie transitive, Ariane Dreyfus « Si le corps est présent dans toute ma poésie, ce n'est pas seulement parce que je traite souvent de l'amour. On n'est pas au monde en dehors de son corps, et en même temps la poésie fait éclater ce corps réel vers un corps exacerbé, car toujours adressé, mais intérieur aussi. Le corps dans le poème est un rêve de corps, parce que totalement communiquant. Effectivement pour moi il n'y a pas de poésie sans pensée tendue vers l'autre, l'existence est un don que l'on se fait les uns aux autres, et pas uniquement en donnant naissance à un enfant. Tous mes poèmes sont des poèmes de rencontre, que le poème dira toujours au présent. »

SAMEDI 10 MARS

Lecture histoires à écouter pour jeune public 3/6 ans, à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 11 h. Des albums, des contes, des histoires... Découvrez les trésors de la bibliothèque grâce aux lectures à voix haute !

SAMEDI 17 MARS

Stage et bal de danse traditionnelle avec Novar + Los CincJaus présentés par Traces de danses à 20 h 30 au Tremplin. Tarifs : renseignements et réservations : brayauds@wanadoo.fr ou 04 73 63 36 75

SAMEDI 24 MARS

Atelier philo pour ados et adultes à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 14 h 30. La question du jour : Qu'est-ce que le temps ? Durée 1 h 30. Sur inscription 04 73 98 35 67

SAMEDI 24 MARS

Concert Flying Tractors + Human ?Fly au Tremplin. Tarif unique : 6 €